

Annonce pour les Paroisses

Messes du week-end du samedi soir 2 octobre et dimanche 3 octobre 2021

Mesdames, Messieurs,
Chers Frères et Sœurs,

Nous avons prié ce dimanche pour les personnes victimes d'abus sexuels sur mineurs. Mardi prochain, le 5 octobre, M. Jean-Marc Sauvé, président de la CIASE, la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église, remettra publiquement aux évêques de France et aux supérieurs des congrégations religieuses le rapport que l'Église lui a commandé, il y a 3 ans.

Quelques mots sur la genèse de ce rapport :

- En août 2018, le Pape François a interpellé le Peuple de Dieu au sujet des abus sexuels sur mineurs commis dans l'Église.
- Lors de leur assemblée plénière en novembre 2018 à Lourdes, les évêques de France ont décidé la création d'une commission indépendante sur les abus sexuels sur mineurs commis en France par des prêtres. La Conférence des religieux et religieuses de France s'est immédiatement associée à cette démarche.
- Le 13 novembre 2018, Jean-Marc Sauvé, vice-président honoraire du Conseil d'État, a accepté de constituer et de présider cette commission.
- La mission de cette commission était :
 - d'établir les faits sur ces affaires terribles de pédophilie au sein de l'Église, depuis 1950, sur une période de 70 ans.
 - de comprendre pourquoi et comment ces drames ont pu avoir lieu et ont été traités.
 - d'examiner l'action de l'Église pour lutter contre la pédophilie et de faire des recommandations.

Pour leur part, les évêques se sont mis à l'écoute des personnes victimes et ont pris en mars dernier toute une série de décisions supplémentaires qu'ils ont présentées à tous les fidèles dans une lettre aux catholiques de France. Nous sommes engagés dans la mise en œuvre de ces mesures nouvelles pour faire de l'Église une maison plus sûre.

Mardi prochain, la publication du rapport de la CIASE va être une épreuve de vérité et un moment rude et grave. Nous allons recevoir et étudier ces conclusions pour adapter nos actions. Je vous tiendrai informé car cette lutte contre la pédophilie nous concerne tous. C'est dans une attitude de vérité et de compassion que j'invite chacun d'entre vous à recevoir le contenu de ce rapport. Mais avant tout, nos pensées, notre soutien et nos prières vont continuer d'aller vers toutes les personnes qui ont été abusées au sein de l'Église.

Que le Seigneur de justice et de miséricorde nous conduise sur le chemin d'une vie nouvelle.

Mgr Jean-Luc Bouilleret, archevêque de Besançon

Retrouvez toutes les informations concernant la cellule d'écoute diocésaine et les dispositifs de lutte contre les abus sexuels dans l'Église sur le site du diocèse : www.diocese-besancon.fr > cellule d'écoute (à droite sur la page d'accueil du site). La cellule d'écoute du diocèse est joignable par téléphone au 06 44 14 22 88 ou par mail via le site du diocèse.